ANNONCES LÉGALES

Arrêté du 19/11/2021
Tarif 2022 : 0,226€ HT/caractère

L'Avenir de l'Artois

Tarifs forfaitaires HT pour les constitutions des sociétés
- SA : 387 euros
- SAS : 193 euros
- SASU : 138 euros
- SNC : 214 euros
- SARL : 144 euros
- SARLU - EURL : 121 euros
- Société civile (excepté SCI) : 216 euros
- SCI : 185 euros

Constitution de GAEC :
tarification au caractère

Autres tarifs forfaitaires (sociétés commerciales)
- dissolution : 149€ HT
- clôture de liquidation : 108€ HT

Procédures collectives
- jugement d'ouverture : 64€ HT
- jugement de clôture : 35€ HT

2202B0203 0525

Notaire

Sandrine LAGACHE-LIBESSART
Françoise CONDETTE-PASQUIER
85 rue Eugène Haynaut
62400 BETHUNE
Tél : 03 21 57 64 23

CESSION DE PARTS

Aux termes d'un acte de cession de parts en date du 30 septembre 2022, l'associé unique de la société TECHNI TOIT ISOLATION, dont le siège est à ALLOUAGNE (62157), 2 rue du Général Leclerc, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de ARRAS, sous le numéro SIREN 424 578 433, ont pris acte de la démission de Monsieur Frédéric MASSE de ses fonctions de gérant, et ont décidé de nommer, à compter de ce jour, Monsieur David FERETZ, demeurant à ALLOUAGNE, 1 place du Souvenir, comme unique gérant de la société.
L'article 11 des statuts est modifié en conséquence.

AVIS

FEELING Société à responsabilité limitée au capital de 3 000 euros. Siège social : 51 rue Jean Jaurès 62260 AUCHEL. 814 184 446 RCS ARRAS.
Aux termes d'une décision en date du 01 octobre 2022, l'associée unique a décidé de transférer le siège social du 51 rue Jean Jaurès, 62260 AUCHEL au 3 rue Jean Jaurès 62260 AUCHEL à compter du 1er octobre 2022, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Pour avis
La Gérance

Notaire

Sandrine LAGACHE-LIBESSART
Françoise CONDETTE-PASQUIER
85 rue Eugène Haynaut
62400 BETHUNE
Tél : 03 21 57 64 23

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte en date du 2 juin 2022 dressé par Maître Sandrine LAGACHE-LIBESSART, notaire à BETHUNE.
Monsieur Bernard Marcel Jean-Baptiste BRASSART né(e) le 31 juillet 1950 à BRUAY LA BUISSIÈRE
Et
Madame Chantal Carmen MACQUENHEM né(e) le 1 mars 1949 à RUITZ
Demeurant ensemble 99 place de la Gare, 62150
Houdain
Mariés le 06 mars 1971, union suivie d'un changement de régime matrimonial établi par Maître NOYELLE FONTAINE, notaire à HOUDAIN, le 27 décembre 1995 portant adoption du régime de la séparation de biens.
Ont décidé de changer de régime matrimonial et d'adopter pour l'avenir le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts tel qu'il est régi par les articles 1400 et suivants du Code civil, avec apport à la communauté par Madame d'un immeuble sis à HOUDAIN 99 place de la Gare.
Les créanciers peuvent s'opposer à la modification dans les trois mois suivant la présente publication en l'étude de l'office notarial ou domicile a été élu à cet effet, conformément à l'article 1397 alinéa 3 du Code civil.

CONSTITUTION

SELARL DFC ET ASSOCIES, Avocats
15 RUE DHAVERNAS 80000 AMIENS
Avis est donné de la constitution de la Société d'exercice libérale à Responsabilité Limitée de Médecins « SELARL JOANNA CAGNARD », sous conditions suspensives, capital social : 1.000
euros, siège social : 7, route de Verton – 62600 GROFFLIERS
Objet social : La société a pour objet l'exercice seul ou en commun de la profession de Médecin Généraliste, telle qu'elle est définie par les dispositions légales et réglementaires en vigueur.
Elle ne peut accomplir les actes de cette profession que par l'intermédiaire d'un de ses membres ayant qualité pour l'exercer.
Elle peut accomplir toutes les opérations civiles, financières, immobilières et mobilières, qui se rattachent à son objet social, de nature à favoriser son activité, sous la condition formelle que ces opérations soient conformes aux dispositions législatives ou réglementaires régissant l'exercice de la profession de médecin généraliste.
Durée : 99 ans
Décisions sociales : Sauf exceptions prévues par la loi et les présents statuts :
- les décisions collectives ordinaires sont adoptées par un ou plusieurs associés en première consultation : à la majorité absolue des parts sociales composant le capital de la société en deuxième consultation : à la majorité des voix émises, quel que soit le nombre des associés ayant participé au vote.
- les décisions extraordinaires sont adoptées dans les conditions suivantes : au niveau du quorum, les associés présents ou représentés doivent atteindre en première comme en deuxième convocation 50% des parts sociales ; au niveau de la majorité requise, il faut réunir les deux tiers des parts sociales des associés présents ou représentés.
Agrément : La cession, qu'elle soit faite à un tiers étranger, à la société, à l'ascendant, descendant ou au conjoint de l'associé cédant, et même entre associés, est soumise à un agrément des associés donné à la majorité des trois quarts des porteurs de parts exerçant la profession au sein de la société. Ce consentement est sollicité dans les conditions prévues par la loi.
A été nommée Gérante : Madame Joanna CAGNARD, demeurant à FORT MAHON PLAGE (80120), 135 rue des Chasseurs.
La société sera immatriculée au RCS de BOULOGNE SUR MER
Pour avis

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP, en AGC, en date du 21/09/2022, il a été constitué une SARL dénommée : TL SERVICES
Objet social : Activité garage automobile, tous travaux de carrosserie, tôleries, peinture véhicule, réparation, vente véhicule neuf et occasion, pièces et accessoires, dépannage, remorquage de véhicule.
Siège social : 546, rue de Mingoval à Villers Châtel (62690).
Capital : 10 000 euros
Gérance : M. Robert TANQUEREL demeurant au 546, rue de Mingoval à Villers Châtel (62690)
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS d'ARRAS.
Pour avis

L'Avenir de l'Artois
lavenirdelartois.fr

RENOUVELLEMENT CAC TITULAIRE ET NOMINATION CAC SUPPLÉANT

S.A.S. « COENMANS RECYCLAGE INDUSTRIEL », Ayant pour sigle C.R.I. S.A. S. au capital de 2 000 000.00 € ; Siège social : Avenue Georges Washington – Port Fluvial – 62400 Béthune ; R.C.S. ARRAS ; 510 109 903.
Le 31/03/2021, par AGO, les actionnaires ont décidé de renouveler en qualité de commissaire aux comptes titulaire, la société « NORAUDIT », S.A.R.L, représentée par M. Nicolas ROSZAK, société au capital de 2 000 €, 154 rue de l'Abregain à LIEVIN (62800), 808 896 880 R.C.S. ARRAS. A cette même date, les actionnaires ont décidé de nommer en qualité de commissaire aux comptes suppléant, la société «AUDIT COMMISSARIAT A.CO», représentée par M. Olivier HERLIN, S.A.S. au capital de 38 500 €, 70 rue de Madrid à DOUVRIN (62138), 353 648 595 R.C.S. ARRAS. Les commissaires aux comptes sont nommés pour six exercices conformément aux dispositions statutaires.

VILLE DE VERMELLES

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

- Pouvoir adjudicateur : Ville de VERMELLES - Place de la République - 62980 VERMELLES - 03 21 64 58 10
- **Objet de la consultation : TRAVAUX D ENTRETIEN, DE PETITES ET GROSSES RÉPARATIONS, D ADAPTATION et DE MODERNISATION DES VOIRIES ASSAINISSEMENT ET TROTTOIRS**
- Référence consultation : 2022-07
- Type de procédure : Procédure adaptée
- Retrait du dossier : https://marchespublics596280.fr
- **Date et heure limite de remise des plis : 03/11/2022 12:00**
- Renseignements complémentaires : Commune de VERMELLES - Place de la République, 62980 VERMELLES - Tél : 03 21 64 58 10 - Mail : secretariat.mairie@vermelles.fr

Date d'envoi à la publication : 12/10/2022

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 16/09/2022, il a été constitué une société Civile Immobilière dénommée : QUINZE
Objet social : acquisition, administration, exploitation directe ou par bail de tous immeubles bâtis ou non bâtis que la société pourrait acquérir, construire ou faire construire dans le cadre d'un bail à construction, notamment l'immeuble sis 50 rue Pierre Curie à HAUTMONT (59330).
Siège social : 51, allée du 601 éme RCR, Apt C28, Bâtiment Equerre, La Citadelle à Arras 62000.
Capital : 500 euros
Gérance : M Antoine DUBRAY demeurant à 51, allée du 601 éme RCR, Apt C28, Bâtiment Equerre, La Citadelle à Arras 62000.
Agrément des cessions de parts: libres entre associés, cession conjoint, ascendants, descendants, tiers : consentement majorité des associés représentant au moins les trois quarts des parts sociales pleins et nu-propriétaire réunis en age.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS d'ARRAS.
Pour avis

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 12/09/2022, il a été constitué une Société Civile Immobilière dénommée : VSSR I
Objet social : Acquisition, administration, exploitation directe ou par bail de tous immeubles bâtis ou non bâtis que la société pourrait acquérir, construire, ou faire construire dans le cadre d'un bail à construction. Fourniture par la société de toutes garanties sur les immeubles sociaux hypothécaires ou autres et de tous engagements de caution hypothécaires conformes à l'objet social de la société.
Siège social : 5, rue des Lupins à Gavrelle (62580)
Capital : 1000 euros
Gérance : M. David Vasseur demeurant au 5, rue des Lupins à Gavrelle (62580) et M. Didier Vasseur demeurant au 4 bis, avenue Joseph Reboul à Le Crès (34920).
Agrément des cessions de parts: libres entre associés. Conjoint, ascendants, descendants, tiers : majorité des associés représentant au moins les trois quarts des parts sociales pleins et nus-propriétaires réunis en age ;
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS d'ARRAS.

Pour avis

Société «BAZELAIRE»

Société par action simplifiée
au capital de 1.000,00 euros
Siège social : 3 rue Robert Schuman 28300 LEVES
RCS de CHARTRES 811 793 793.
Par assemblée en date du 29 septembre 2022, les associés :
- Ont décidé de transférer le siège social à COLEMBERT (62142), 12 bis, rue de la Linotene, à compter du 29 septembre 2022 ; en conséquence, la société qui était immatriculée au RCS de CHARTRES fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de BOULOGNE-SUR-MER.
- Ont décidé de modifier corrélativement les statuts.
Pour avis.
La gérance.

L'Avenir de l'Artois
Vous avez une question concernant votre abonnement ?
03.66.89.04.14
Du lundi au vendredi de 8h à 18h
Le samedi de 8h à 12h
serviceclientshebdo@nordlittoral.fr
Service clients – CS 10549
59023 Lille Cedex

BESOIN D'AIDE POUR UNE INSERTION LÉGALE
Appelez le
04 50 71 16 16
ou
legales@nordlittoral.fr
entrepreneurs.legales.info
L'Avenir de l'Artois

COMMUNE DE LIÉVIN (Pas-de-Calais)

2201253356a01

Lievin

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE PROJET D'ELABORATION DU REGLEMENT LOCAL DE PUBLICITE (RLP)

Par arrêté municipal n° ARR/R2022/178 du 29 juillet 2022, Monsieur le Maire de la commune de Liévin a ordonné l'ouverture d'une enquête publique relative au projet d'élaboration du RLP de la commune de Liévin.
L'enquête publique se déroule au Centre Administratif « les Grands Bureaux », 45 rue Edouard Vaillant, pendant une durée de 17 jours consécutifs **du lundi 10 octobre 2022 à 8h au mercredi 26 octobre 2022 à 18h.**
Le Président du Tribunal Administratif de Lille a désigné Monsieur Jean-Marc DUMORTIER, ingénieur territorial en retraite en qualité de commissaire enquêteur.
Les pièces du dossier d'enquête publique sont consultables en version informatique sur le site internet de la commune https://lievin.fr/reglement-local-de-publicite/ et en version papier au Centre Administratif « les Grands Bureaux » (bureau 217), à l'adresse ci-dessus, du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h ;
Un accès gratuit au dossier est garanti sur un poste informatique à l'adresse et aux horaires indiqués ci-dessus. Toute information peut être demandée auprès du Service Politique foncière, Urbanisme et Cadastre de la Mairie de Liévin (03.21.44.88.60 - plu@lievin.fr).
Le commissaire enquêteur se tient à la disposition du public pour recevoir ses observations lors des permanences qu'il tiendra au Centre Administratif « les Grands Bureaux » aux jours et heures suivants :

- le lundi 10 octobre 2022 de 8h à 12h ;
- le vendredi 14 octobre 2022 de 8h à 12h ;
- le mercredi 26 octobre 2022 de 14h à 18h.

Pendant la durée de l'enquête, le public peut consigner ses observations et propositions sur le site internet de la commune de Liévin https://lievin.fr/reglement-local-de-publicite/ ou sur les registres papiers d'enquête publique mis à sa disposition aux jours et heures habituels d'ouverture au public, ou par voie postale en adressant un courrier à Monsieur le commissaire enquêteur (à l'adresse Centre Administratif « les Grands Bureaux », 45 rue Edouard Vaillant) ou par courrier électronique plu@lievin.fr.
Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront transmis à Monsieur le Maire de Liévin sous un mois à compter de la clôture de l'enquête et tenus à la disposition du public au Centre Administratif « les Grands Bureaux » (bureau 217), aux heures et jours d'ouverture habituels et sur le site internet de la commune https://lievin.fr/reglement-local-de-publicite/ pendant un an.
Le projet d'élaboration du RLP, éventuellement modifié pour tenir compte des avis qui auront été joints au dossier, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur - sous réserve que l'économie générale du RLP ne soit pas remise en cause - est soumis pour approbation au Conseil Municipal à la majorité des suffrages exprimés. Le RLP, une fois approuvé, sera annexé au Plan Local d'Urbanisme de la commune de Liévin.

L'Avenir de l'Artois L'Avenir de l'Artois L'Avenir de l'Artois L'Avenir de l'Artois
www.lavenirdelartois.fr

Habilités à recevoir les annonces judiciaires et légales pour tout le département du Pas-de-Calais - Paraît le mercredi (Arras) - Paraissent le jeudi (Béthune, Lillers, Bas-Pays / Bruay, Auchel / Liévin, Bully-les-Mines) - Actionnaire principal : Groupe Rossel - La Voix SA - Commission paritaire n° 1022 C 79930 - Fondé en 1919
Dépôt légal à parution - Edité par la Société Nouvelle Nord Littoral S.A. au capital de 193.936 euros

ACPM OJD

Président
Marien Bonieux

Directeur général et directeur de la publication
Éric Lepers

Rédacteur en chef
Frédéric Petronio

Rédaction
redaction-arras@lavenirdelartois.fr
redaction@lavenirdelartois.fr

Publicité
dparisi@lavenirdelartois.fr
03.21.01.66.00

Publicité extra-locale
PHR Nord - GIE F.N.H.
03.21.01.66.00 - 06.60.71.21.39

Nécrologie
Isabelle Derisbourg - 06.20.68.28.92
isabelle.derisbourg@nordlittoral.fr

Annonces légales
04.50.71.16.16
legales@nordlittoral.fr
entrepreneurs.legales.info

Petites annonces
23, rue des Treilles - BP n° 21
62401 Béthune Cedex
Tél. 03.21.01.66.00

Abonnement Service clients
03.66.89.04.14
Groupe Nord Littoral
CS 10549
59023 Lille Cedex
serviceclientshebdo@nordlittoral.fr

Imprimerie
Presse Flamande - 55, rue du Milieu
B.P. 139 Hazebrouck cedex - 59523

IMPRIM'VERT
Pour l'impression de ses journaux le groupe Rossel La Voix opte pour des matériaux respectueux de l'environnement et une gestion durable de ses déchets. Il est engagé avec CITEO pour le recyclage du papier.
Provenance du papier : France.
Taux moyen de fibres recyclées autour de 80%.
La fabrication de ce journal a généré l'émission de 81g de CO2 par exemplaire.
Tous les papiers utilisés sont certifiés PEFC (fibres issues de forêts gérées durablement).
Ce journal peut être recyclé : pensez au tri.
LE TRI + FACILE
PEFC PEFC/07-32-375

2001253356a01